

Ce mardi matin, la **pétition citoyenne** « [Non à la Loi Duplomb — Pour la santé, la sécurité, l'intelligence collective](#) » initiée par une étudiante bordelaise, Eléonore Pattery, rassemble déjà plus de 1 600 000 signatures. Ce sursaut démocratique inédit contre la loi Duplomb, écocide et antisociale, est porteur d'espoir. Sud Recherche, qui était partie prenante de la mobilisation contre la loi Duplomb en participant notamment au rassemblement de [Nuit debout contre l'agro-industrie le 29 juin à Paris](#), s'associe aux appels pour soutenir l'initiative et dépasser les 2 millions de soutiens.

Ce combat concerne nos collectifs de travail. Fin mai sur Arte, le vice-président de la FNSEA Damien Greffin proférait son mépris des travaux de l'INRAE, ce qui avait amené SUD-recherche à la rédaction d'[une lettre ouverte relevant ses mensonges et omissions](#). Un document confirme la réalité des menaces pesant sur la recherche publique et met en évidence le besoin d'une riposte collective forte pour défendre l'intérêt général face au refus de savoir : il s'agit d'un [rapport du Sénat de septembre 2022 sur la compétitivité de la ferme France](#) dont les rapporteurs sont L. Duplomb, P. Louault et S. Mérillou. La [recommandation n°11](#) du rapport est sans ambiguïté : « remettre la recherche agricole davantage au service des besoins techniques des agriculteurs en étudiant la possibilité d'augmenter les crédits dédiés par l'Inrae à la recherche de solutions techniques pour les agriculteurs, par une redéfinition de ses missions, ou en étudiant le transfert d'une partie de son budget aux instituts techniques ; préservant les budgets des instituts techniques payés par les agriculteurs au travers du compte d'affectation spéciale Développement agricole et rural (Casdar). » (p. 168) En consultant la liste des personnes entendues et auditionnées, on voit bien l'écoute accordée aux filières.

Même dans les prérogatives qui lui resteraient, l'INRAE est menacé de subordination aux seuls intérêts économiques des filières agro-industrielles. Le 8 juillet en effet, le gouvernement a émis [un décret](#) permettant au Ministère de l'agriculture d'établir « la liste des usages » des pesticides ré-autorisés, après avis de l'INRAE sur « les méthodes de lutte possibles, chimiques ou non » et sur « l'évaluation de leur efficacité ». Dans le rapport que notre établissement doit rendre mi-octobre, la recherche n'est sommée de répondre que sur la dimension de l'efficacité technique, tandis qu'incomberait à l'ANSES de se prononcer sur l'ensemble des risques, [selon un calendrier et un cadrage contraire à son indépendance](#). Nous alertons sur le déni démocratique, social et sanitaire que constitue une telle saisine, arc-boutée sur le sauvetage du business-as-usual, car elle ignore délibérément toutes les connaissances scientifiques obtenues sur la reconception de systèmes agronomiques et alimentaires résilients. Institut public garant de l'intérêt général, l'INRAE, ne doit pas obéir à ce qui s'apparente au saccage organisé de la transition agroécologique au mépris de la santé des écosystèmes et des populations. Cette expertise doit aussi solliciter les compétences de l'ANSES et de l'ADEME.

Notre collectif professionnel est un des remparts contre l'effondrement de la défense du bien commun. C'est l'avenir de l'INRAE, comme celui de l'ANSES qui est en jeu au vu de la dérive trumpiste de la politique française. À noter [le vibrant hommage rendu aux travaux de la recherche publique](#) par la vice-présidente de la CMP lors du débat du 8 juillet à l'Assemblée nationale. Les recours ne sont pas inexistantes : une partie des [député-es ayant voté la loi Duplomb](#) peut aussi être amenée à reconnaître la



réalité du passage en force réglementaire ; la Confédération Paysanne a pu argumenter du caractère antidémocratique de la loi dans une [contribution extérieure au Conseil constitutionnel](#).

Toutes et tous [signons et faisons signer la pétition](#) !

... et mobilisons-nous dès que possible contre tous ces reculs sociaux, sanitaires et environnementaux en rejoignant les collectifs et les syndicats en lutte contre le cynisme de celles et ceux qui sont actuellement au pouvoir.

UNE PÉTITION CONTRE LA  
LOI DUPLOMB INDIGNE LE GOUVERNEMENT

